

## DEPARTEMENT DU NORD

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

## S.I.G.A.L

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 20 mai deux mille vingt-six, à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Martin LEPOUTRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 11 Mai 2026

Nombre de membres en exercice : 16

**Etaient présents :** MM. Martin LEPOUTRE, Sébastien BROGNIART  
MM. Loïc CATHELAIN, Dominique LEGRAND,  
MM. Bernard GERARD, Pierre VERLEY,  
MM., Jean-Philippe PROUVOST, Louis LUTUN,  
Mmes Noémie DHALLUIN, Marie-Pierre JANSSENS,  
Mmes Bernadette EROUART, Michèle VANHOUTTE,

**Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :**  
M. Gaël MARTIGNY, ayant donné pouvoir à Mme DHALLUIN,  
Mme Fanny MIELLET, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE  
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,  
M. Johann GRUSON, ayant donné pouvoir à Mme EROUART,  
M. Benoit LECLERCQ, ayant donné à M. BROGNIART

N° 26-03-08

Finances

Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Rapport de M. le Président,

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise qu'au plus tard au titre de l'exercice budgétaire 2026, un compte financier unique (CFU) doit être adopté par les collectivités territoriales.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

Ainsi, le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Par ailleurs, le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Enfin, le CFU simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

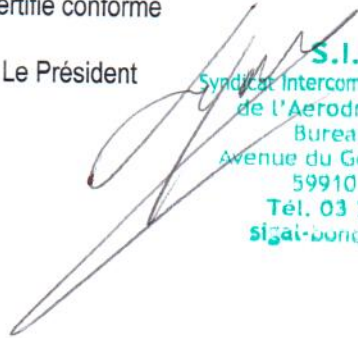
Le Comité Syndical décide d'approuver le compte financier unique de l'exercice 2025.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	379 834.53	436 532.86	36 453.30	230 155.65
Résultat		56 697.47		193 701.99
Résultat Global	+250 399.46 €			

Le Comité Syndical  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité  
Certifié conforme

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Président



**S.I.G.A.L**

Syndicat Intercommunal pour la Gestion  
de l'Aérodrome de Loisirs  
Bureau de Piste  
Avenue du Général de Gaulle  
59910 BONDUES  
Tél. 03 20 98 34 95  
sigal-bondues@sigal.eu

Le Secrétaire

